
Bénéficiaire d'une consultation téléphonique - NOTAIRES INFOS

Publié le 06/04/2012



Le Conseil supérieur du notariat (CSN) a mis en place NOTAIRES INFOS, service d'information juridique téléphonique accessible France entière.

Consultations téléphoniques – Notaires Infos

Le Conseil supérieur du notariat (CSN) a mis en place **NOTAIRES INFOS**, service d'information juridique téléphonique accessible France entière.

NOTAIRES INFOS permet de fournir rapidement aux Français un premier niveau de réponse à des interrogations de nature juridique et de les orienter ensuite si nécessaire vers le professionnel le plus apte à les conseiller.

Composé d'une équipe de juristes expérimentés, il est accessible au **0 892 011 012 (0,80 euro / min.)** toute la journée, **de 9h30 à 18h du lundi au jeudi et de 9h30 à 17h le vendredi.**

0 892 011 012

**Service 0,80 € / min
+ prix appel**

La Chambre des Notaires de Paris n'accueille plus de public en dehors des conférences dont vous trouverez **le programme en cliquant ici.**